

Comment établir une facture ? (1)

Mentions communes à toutes les factures

- Nom de l'artiste
- Coordonnées
- N° SIRET :
- N° Maison des Artistes :
- N° de TVA :

- Nom du client
- Coordonnées du client

Date et lieu de la facturation

N° de la facture

- Nature de l'œuvre réalisée
- Date de la réalisation de l'œuvre

• Précisions
et commentaires

Comment établir une facture ? (2)

Mentions variables selon les cas

2 TVA

1 Montant brut

CAS 1 : l'artiste est assujetti à la TVA \longrightarrow TVA = 5,5% du montant brut

CAS 2 : l'artiste n'est pas assujetti à la TVA \longrightarrow

« TVA non applicable en vertu de l'article 293B du CGI »

3 Précompte (sur la base du montant brut)

CAS 1 : l'artiste est soumis au précompte \longrightarrow

Cotisation maladie veuvage	0,85%	€
CSG	7,50%	€
CRDS	5,25%	€

CAS 2 : l'artiste n'est pas soumis au précompte : « Dispense de précompte »

4 1% Diffuseur (sur la base du montant brut)

5 TOTAL FACTURE = 1 + 2 + 3 + 4